



## INSCRIPTION AUX SERVICES PERISCOLAIRES

NOM et Prénom de l'élève : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

Nom et prénom des parents de l'enfant : \_\_\_\_\_

### **UTILISATION DU RESTAURANT SCOLAIRE :**

Cocher les jours réguliers de cantine :

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi

*Vos réponses servent à la facturation et ne remplacent pas votre inscription sur le site de commande des repas. Le fonctionnement de ce site, Ropach, est détaillé dans un document spécifique.*

Particularités : Repas sans viande

Allergie alimentaire reconnue avec mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

### **UTILISATION DU SERVICE PERISCOLAIRE :**

Cochez si vous souhaitez une facturation forfaitaire annuelle (voir annexe 2 du règlement financier) pour :

L'accueil du matin  l'accueil du soir

Cochez si vous prévoyez une utilisation occasionnelle (sans réservation et avec paiement unitaire) pour :

l'accueil du matin  l'accueil du soir

### **UTILISATION DU SERVICE PERISCOLAIRE DU SOIR :**

Les tarifs sont détaillés à l'annexe 2 du règlement financier.

- Garderie de la maternelle au CE2 inclus, sans inscription préalable.
- Pour le CE2, étude surveillée facultative sur inscription annuelle :

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi

- Pour les classes de CM1 et CM2, étude surveillée obligatoire si votre enfant est encore présent à l'école après 16h50. Inscription annuelle.

Vous devez choisir une heure de fin d'étude surveillée avant la mise en garderie. Merci d'entourer l'horaire choisi :

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
17h30	17h30	17h30	17h30
17h45	17h45	17h45	17h45
18h00	18h00	18h00	18h00

Toute information, demande ou changement se fait par mail ([intendance@colesaintclair.fr](mailto:intendance@colesaintclair.fr)) auprès de Stéphanie Bichonnier.